

# L'ENGAGEMENT SOCIAL DES BIBLIOTHÉCAIRES AU SEIN DE LA CBPQ DE 1975 À 1990

RÉJEAN SAVARD

Au sortir de l'École de bibliothéconomie, en 1975, nous étions un petit groupe d'enragés décidés à « sauver » cette profession que nous nous apprêtions à joindre et qui nous apparaissait comme plus ou moins moribonde. Nous n'acceptons pas cette idée et nous étions gonflés à bloc, au point de réclamer dès notre première participation au congrès annuel de la CBPQ la tête du directeur général de l'époque, pourtant un bon bougre qui avait fait plus que son possible. Mais il avait le malheur de ne pas être bibliothécaire de formation, ce qui, pour le petit groupe de forcenés que nous étions, n'avait aucun sens. Une corporation de bibliothécaires se devait de donner l'exemple et d'employer un bibliothécaire pour gérer sa destinée.

Mais cette promotion de 1975 de l'EBSI parmi laquelle se trouvaient de nombreux leaders de la profession d'aujourd'hui ou plusieurs bibliothécaires qui ont marqué l'évolution de la profession depuis les années 1970<sup>59</sup> représentait bien son épo-

---

59. Parmi ceux-ci notons : Richard Boivin, Hélène Roussel, Alain Perrier, Jean Lemaire, Richard Laverdière, Denis Houde, Gilles Gallichan, Philippe Lelièvre, Lise Langlais, auxquels se joignirent à des moments divers quelques collègues de promotions voisines ou subséquentes (comme Madeleine Balcer, Jean-Pierre Côté, Louise Pelletier ou Silvie Delorme), ou des « transfuges » de McGill comme Gilles Caron.

que : tous étaient pétris de l'esprit de l'après-68 qui, au Québec, allait faire des années 1970 une ère de contestation sans précédent. D'ailleurs, dès l'École de bibliothéconomie, cette contestation s'était déjà manifestée avec ce même groupe qui avait réclamé et obtenu la tête d'un de leurs professeurs jugé incompétent.

Cependant, ce qui marque davantage ce groupe de bibliothécaires des années 1970 est bien davantage qu'un mouvement contestataire qui pourrait sembler négatif. Nous voulions changer les choses. C'est pourquoi nous avons investi en masse les rangs de la CBPO. Elle nous apparaissait comme le meilleur outil pour cela. Pour nous, le problème des bibliothèques était essentiellement lié à la faiblesse des bibliothécaires comme groupe : manque de visibilité, manque de dynamisme et aucun sens d'appartenance. De plus, notre vision du métier de bibliothécaire dépassait les aspects techniques et traditionnels. Nous avons acquis au cours de notre formation la vision du bibliothécaire ayant un rôle élargi, d'un professionnel de la bibliothéconomie, certes, mais ayant aussi les responsabilités d'un communicateur, d'un animateur et d'un gestionnaire. Il faut ajouter à cette approche une perception assez large du concept de document. Auparavant, le livre et l'imprimé étaient au centre des préoccupations bibliothéconomiques, alors que les promotions des écoles de bibliothéconomie des années 1970 et 1980 allaient se tourner de plus en plus vers l'audiovisuel en plein essor à cette époque.

S'il fallait nommer quelques personnes ayant influencé cette trajectoire professionnelle et cet engagement des jeunes bibliothécaires de l'époque, je mentionnerais les noms de Janina-Klara Szpakowska, Georges Cartier et Jesse Shera. Madame Szpakowska, décédée en 2000, fut longtemps professeur à l'École de bibliothéconomie. Elle y enseignait notamment les aspects professionnels et la documentation audiovisuelle. Elle effectua également plusieurs recherches et elle publia quelques ouvrages importants sur les clientèles et les services aux jeunes à la bibliothèque. Elle s'est impliquée

à la Corporation en préparant le premier code de déontologie. Personne originale et attachante, elle était beaucoup aimée des étudiants et elle a su, je crois, leur transmettre une partie de sa fougue et sa foi en la Corporation.

Georges Cartier fut un autre personnage important, mais d'un style complètement différent. Au moment de son passage à l'École de bibliothéconomie, il avait déjà une carrière brillante derrière lui, notamment comme bibliothécaire-gestionnaire. Extrêmement dynamique, intelligent, cultivé, engagé sur le plan littéraire et sur le plan politique, nul doute qu'il influença plusieurs d'entre nous.

Sur le plan théorique, il est indéniable que Jesse Shera fut une figure dominante de la littérature professionnelle en bibliothéconomie, des années 1960 jusqu'à la fin des années 1980. Son œuvre faisait partie des listes de lectures de plusieurs professeurs à l'École de bibliothéconomie. Outre sa contribution au débat sur les rapports entre bibliothéconomie et sciences de l'information, l'apport de Shera dans le renforcement du rôle social du bibliothécaire me semble évident. Précurseur du concept d'épistémologie sociale, Shera insista sur les aspects humains du métier de bibliothécaire. Il souligna à maintes reprises qu'il fallait se méfier du côté techniciste de la profession qui pouvait nous faire perdre de vue les valeurs humaines et professionnelles inhérentes au métier de bibliothécaire.

C'est donc dans ce contexte que les nouveaux diplômés de l'École de bibliothéconomie intégrèrent le marché du travail au milieu des années 1970.

## DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE À L'ACTION PROFESSIONNELLE

J'ai participé intensément aux diverses activités de la Corporation, de 1975 jusqu'à la fin des années 1980. À partir de mon expérience personnelle et avec le recul, j'ai tenté de dégager le fil conducteur pouvant relier les différentes actions de la Corporation à cette époque. Je dirais que la recherche

constante d'une société plus humaine où le bibliothécaire joue un rôle prépondérant m'apparaît comme un leitmotiv ayant marqué cette époque. On pourrait mentionner un certain humanisme, incarné par un bibliothécaire davantage présent dans la société, un professionnel qui considère tous les enjeux sociaux et culturels et qui prend les moyens pour assumer les responsabilités qui en découlent. Un professionnel qui se préoccupe de sa formation continue et qui s'ouvre aux nouvelles méthodes de travail, aux nouveaux outils, technologiques ou autres, mais sans perdre de vue que ceux-ci ne restent que des outils permettant d'améliorer son travail et, par conséquent, sa contribution à la société. Un bibliothécaire conscient aussi qu'un statut précaire limitera son action et qui s'efforce de défendre celui-ci sur le plan social et syndical. Un bibliothécaire qui comprend que sans un minimum de visibilité, son rôle dans la société, tout comme celui de la bibliothèque, sera futile. En somme, une série de convictions centrées sur le bibliothécaire et, de là, le choix de la Corporation comme principal véhicule de revendication.

Il n'est pas étonnant, par conséquent, que cette volonté humaniste ait marqué profondément les différentes activités de la Corporation à ce moment-là. Toute cette mouvance était évidemment en parfaite harmonie avec la société d'alors. Il me semble d'ailleurs que cette attitude tranche avec celle que nous retrouvons aujourd'hui au sein de la profession. Ce qui n'est pas étonnant puisque la société québécoise a, elle aussi, bien changé. Par contre, jamais la symbiose société-CBPO n'a été aussi forte. À la fin de cette période, le nombre de membres de la Corporation oscillait en moyenne autour de 850 personnes et grimpa jusqu'à 973 membres en 1979, un nombre inégalé depuis.

Essayons de voir comment cette quête d'humanisme s'est concrétisée. En 1975, la Bibliothèque nationale du Québec a engagé au moins une douzaine de finissants de l'École de bibliothéconomie. Je faisais partie du nombre. Le salaire d'un bibliothécaire débutant à l'époque ne dépassait pas 10 000 \$

par an. Difficile à croire, n'est-ce pas? Mais c'était le cas, du moins en début de carrière, car ces jeunes diplômés eurent vite fait d'obtenir davantage grâce à la lutte du Syndicat des professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ) dans laquelle les bibliothécaires s'impliquèrent totalement. Je me souviens d'avoir à l'époque donné des entrevues aux médias auxquels je soulignais l'injustice de la chose : que des diplômés de maîtrise soient si mal payés avait, je crois, eu un certain effet. Cet enthousiasme nous avait d'ailleurs conduits, en pleine négociation de convention collective, à organiser une grande manifestation de bibliothécaires sur la colline parlementaire à Québec. Nous y étions venus par bus et je ne me rappelle pas avoir vu autant de bibliothécaires manifester aussi joyeusement au cours d'une action syndicale. Je me souviens très bien de Jacques Panneton, alors président de la Corporation en même temps que grand patron (il était conservateur en chef à la Bibliothèque municipale de Montréal), juché sur les rayonnages des ouvrages de référence à la Bibliothèque administrative du Gouvernement du Québec en train de galvaniser les troupes! C'était assez extraordinaire, car nous n'avons guère vu par la suite de telles prises de position publiques de la part d'un directeur de grande bibliothèque.

Cette activité syndicale au Gouvernement du Québec s'étendit sur plusieurs années. La cause des bibliothécaires en tant que corps d'emploi défavorisé, parce que majoritairement féminin, a aussi fait l'objet de plusieurs revendications, notamment syndicales. Certains d'entre nous y jouèrent un rôle important, dont Jeannine Morin et Denis Houde. Ce dernier était encore impliqué au SPGQ jusqu'à tout récemment. On peut dire que les revendications de l'époque, soutenues par la Corporation et les syndicats, ont bien servi la cause des bibliothécaires : même si les salaires actuels restent encore moins importants que ceux d'autres professionnels, l'écart est moindre qu'auparavant. Sur le plan international, si on compare avec le reste du monde, les bibliothécaires québécois ont des conditions de travail tout à fait correctes et leur statut, grâce

au militantisme des collègues de l'époque, grâce aussi à leur Corporation professionnelle qui n'a pas d'équivalent sur la planète, est de meilleur niveau.

Parallèlement à ce combat syndical, l'engagement de plusieurs d'entre nous envers la profession de bibliothécaire se manifesta à travers la communication écrite. Le cas de la revue *Argus* est intéressant à cet égard. Dès ma sortie de l'École de bibliothéconomie, j'eus la chance d'être recruté par le comité de rédaction en compagnie de deux collègues de ma promotion, Lise Langlais et Alain Perrier. Alors qu'*Argus* n'était jusque-là qu'un bulletin de nouvelles de la Corporation, à partir du milieu des années 1970 il devint une revue professionnelle à part entière. Le comité de rédaction fit largement appel à notre réseau de « contestataires » pour des articles faisant état des revendications des bibliothécaires, tant syndicales que professionnelles. La revue aborda très souvent des sujets socialement et professionnellement délicats, par exemple la thématique du droit à l'information qui fit l'objet d'un numéro spécial (volume 4, numéro 5) où des auteurs importants (Georges Cartier, Philippe Sauvageau, Claire England) abordaient cette question qui était nouvelle à l'époque, du moins pour le Québec, mais qui nous apparaissait comme un aspect fondamental du métier de bibliothécaire, un élément lié intimement à nos valeurs professionnelles.

D'autres articles « engagés » allaient suivre, comme celui de Pierre Guilmette sur « Les bibliothèques, l'État et la Révolution » (volume 4, numéro 6). Plusieurs articles vinrent aussi aborder le positionnement politique du bibliothécaire (culture, éducation, contexte municipal, etc.). Si ce n'était pas les aspects sociaux, c'était le rôle du bibliothécaire, l'individu, le professionnel, qui faisait l'objet d'articles. Notons à cet égard un numéro sur le rôle du bibliothécaire-gestionnaire (volume 6, numéro 5), un sujet qui est toujours d'actualité.

Je fus impliqué dans *Argus* jusqu'en 1980 et je peux témoigner du dynamisme qui l'animait pendant ces cinq années. Une résolution importante du comité et que je proposai fut

de créer un bulletin de nouvelles (*Argus Journal*, qui changea de nom par la suite) où seraient rassemblées différentes informations concernant les affaires courantes de la Corporation. Cela permettait de séparer l'actualité et les grands dossiers qui seraient abordés dans la revue. Cette décision renforça le côté scientifique de la revue.

À travers ces actions éditoriales d'*Argus*, il faut mentionner une attitude nouvelle de notre groupe qui, à mon avis, joua un rôle important : l'approche mise en valeur n'était nullement corporatiste. Nous ne nous attachions pas à ne choisir comme collaborateurs ou auteurs que des « membres en règle » de la Corporation. Nous voulions les meilleurs, peu importe ce qu'ils pensaient de la Corporation. Je crois que cette attitude a permis aussi d'aller chercher des membres additionnels qui, au départ, ne se sentaient pas à l'aise dans l'approche corporatiste qui, apparemment, sévissait jusque-là à la Corporation.

Cette activité éditoriale à l'*Argus* fut complétée par la publication d'une brochure importante en 1979 qui manifestait encore une fois l'engagement social auquel nous nous étions attachés à la Corporation. Intitulé *Le bibliothécaire dans la société québécoise*, ce document, préparé par Alain Perrier et porté par le comité d'*Argus* dont il faisait partie, est un véritable manifeste de l'esprit qui nous animait à l'époque. Nous voulions que le bibliothécaire se situe au cœur des préoccupations sociales et culturelles de la société québécoise.

Prendre la parole dans les organes de communication de la Corporation était certes important, mais il semblait tout aussi important à plusieurs d'entre nous de s'investir également au niveau des organes politiques de celle-ci afin de faire entendre notre voix. C'est là que se prenaient les décisions. Il fallait donc y envoyer un des nôtres. De 1977 à 1981, j'eus l'honneur de siéger au Bureau de la Corporation comme nous appelions le conseil d'administration à l'époque où je rejoignais mon ami Alain Perrier. Pour un jeune bibliothécaire

comme moi, c'était assez impressionnant. La plupart des autres administrateurs dirigeaient de grandes bibliothèques ou jouaient un autre rôle important (par exemple Jean-Yves Gendreau, directeur à l'UQAM, Vivian Sessions qui dirigeait l'École de McGill), ou encore avaient marqué l'histoire de notre profession (Kathleen-Mennie DeVarenes, Victor Coulombe ou Françoise Jobin).

Je crois que nous y avons bien représenté ce courant humaniste décrit antérieurement. Nous avons également suggéré différentes actions de communications destinées à améliorer la visibilité de la profession. C'est ainsi que fut publiée dans *Le Devoir* la liste complète des membres de la Corporation, une action jamais répétée mais qui fit son petit effet! Ceux qui y étaient en furent ravis. Certains bibliothécaires qui n'y étaient pas ont par contre moins apprécié. Mais c'est par des actions comme celle-là que petit à petit le bibliothécaire prenait sa place dans la société.

Le comité de formation professionnelle servit également à incruster davantage le rôle des bibliothécaires dans la société québécoise en améliorant leurs compétences et en les sensibilisant aux nouveaux enjeux. Je m'y impliquai de 1986 à 1988, entouré de collaborateurs motivés dont Louise Cayer, Diane Mittermeyer, France Bouthillier, Hélène Sicotte et plus tard Sylvie Fournier qui allait me succéder à la présidence du comité. À cette époque, nous avons innové en annonçant pour la première fois à la rentrée un programme de formation continue s'étendant sur toute l'année académique. Il était désormais plus facile pour les bibliothécaires de planifier leur participation. En 1986-1987, sept activités avaient ainsi été prévues. Les formations concernant les nouvelles technologies commençaient à être en demande. Elles n'étaient pas abordées uniquement sur le plan technique, mais en considérant leur gestion et l'aspect humain. Des formations purement bibliothéconomiques étaient aussi offertes, comme celle sur les méthodes d'élagage qui avait connu un grand succès. C'est aussi à cette époque que je commençai à m'intéresser au



marketing des bibliothèques et que je proposai à la Corporation les premières formations sur ce sujet. J'avais eu la chance de rencontrer la grande spécialiste du sujet aux États-Unis, Suzanne Walters, et elle avait accepté gentiment de venir à Montréal. Encore là, je crois que le marketing et les relations publiques étaient un prolongement de l'idée de départ visant à donner plus de visibilité à une profession bien souvent sous-estimée par le public.

Cet engagement envers le développement professionnel du bibliothécaire se manifesta également par des actions dans les congrès annuels. Plusieurs des congrès organisés par la Corporation de 1977 à 1990 présentèrent des thématiques reliées au rôle du bibliothécaire. Il était important de faire ressortir le rôle social de celui-ci et d'en parler à l'occasion de congrès professionnels. Ainsi, le thème du congrès de 1977 portait sur « La responsabilité sociale du bibliothécaire ». Je fus particulièrement associé à celui de 1985 qui portait sur les ressources humaines en milieu documentaire. Encore là, ce thème était très relié aux aspects humains de la profession. De nombreux ateliers portèrent sur la gestion, l'aspect syndical et le positionnement de la profession.

Jusqu'aux années 1990, donc, on peut dire que les préoccupations reliées au bibliothécaire en tant que professionnel, à sa place dans la société, à son efficacité furent en tête de liste des activités de la Corpo.

## CHANGEMENT DE PARADIGME

Comme je l'écrivais plus tôt, il me semble que l'activité de la Corporation aujourd'hui a pris une tangente différente. Plus axée sur le service aux membres, son statut se rapproche davantage de celui des associations professionnelles. La préoccupation sociale me semble beaucoup moins forte qu'à l'époque.

Que s'est-il passé? Peut-on dire que la société elle-même a beaucoup changé et que la Corporation a tout simplement évolué dans le même sens? Sans doute. Le virage semble s'être

effectué à la fin des années 1980 et au début des années 1990. La lecture du bulletin de nouvelles de la Corporation (*Corpo Clip*) est à cet égard très instructive.

Dans le numéro de janvier 1989 par exemple, dans la chronique « Carrières » de *Corpo Clip*, Danielle Fleury mentionne « la remise en question de l'orientation traditionnelle de la profession<sup>60</sup> », suggérant la nécessité d'un changement profond. Au numéro précédent<sup>61</sup>, dans son éditorial de décembre 1988, le président Michel Boisvert parle d'une opposition entre une « vision économiste » et une « vision culturelle » au sein de la Corporation. Même s'il ajoute que ces deux visions devraient être complémentaires, il semble qu'il ait décrit assez bien le dilemme qui se présentait aux bibliothécaires à l'époque. Mais la décision d'aller dorénavant vers la « vision économiste » s'imposa de plus en plus par la suite, comme le confirme elle-même Régine Horinstein dans son bilan des 30 ans de la CBPQ en 1999 : « En 1989, on assiste à un tournant avec l'introduction de la valeur économique conférée à l'information et, par conséquent, de l'apport du bibliothécaire professionnel à la vie économique de l'entreprise<sup>62</sup>. »

En effet, la stratégie de la Corporation consistera par la suite à chercher à rejoindre davantage la communauté des affaires. S'inscrivant dans une approche néolibérale en croissance à cette époque, cette stratégie s'opposait carrément à l'approche humaniste, proche des revendications syndicales et sociétales de la période précédente. Cette stratégie est très clairement exposée dans le document *L'information : une valeur sûre pour l'entreprise* publié en 1989 (édition bilingue, tête-bêche). On y cite différents hommes d'affaires exprimant l'importance de la bibliothèque, comme Bernard Lamarre de Lavalin : « Le bibliothécaire est celui qui nous tient à la fine pointe de la science et des besoins. » Assez ironiquement

60. *Corpo Clip*, n° 88, 1989, p. 10.

61. *Corpo Clip*, n° 87, 1988, p. 13.

62. *Argus*, vol. 28, n°2, 1999, p. 6.

cependant, l'entreprise de monsieur Lamarre ne possède plus de bibliothèque en 2008, ou du moins aucun bibliothécaire de la Corporation ou de l'ASTED n'y travaille selon les listes de membres... Un peu plus tard une brochure intitulée *La nouvelle stratégie d'information* sera publiée, semble-t-il avec les mêmes objectifs. Et pour confirmer le tout, la Corporation publiait en 1999 *La gestion de l'information : la survie de l'entreprise*, un document dans la même veine que celui de 1989.

Est-ce à dire que la Corporation n'a plus maintenant aucune fibre humaniste? Certainement pas, bien entendu. L'idée de la bibliothèque en tant que « coopérative sociale d'information » subsiste. Les bibliothécaires issus des bibliothèques publiques sont toujours présents (heureusement!) et forment même le contingent le plus important avec 27 % des membres. Mais le discours et les priorités ont changé, du moins entre 1989 et 1999. Il est trop tôt, je crois, pour porter un jugement relativement aux années 2000.

Ce virage fut-il approprié pour la Corporation? C'est difficile à dire dans le contexte de cet essai. Une recherche plus approfondie mériterait d'être réalisée. Les chiffres, cependant, nous indiquent qu'il n'a eu aucun impact positif sur les adhésions, au contraire. Et comme l'écrivait Jean-Luc Fortin dans son bilan des vingt ans de la Corporation: « On est reparti dans un véhicule rénové, mais où allons-nous? » (*Album-souvenir 1969-1989*, p. 16). Seul l'avenir nous permettra de répondre à cette question tout à fait pertinente.